



THALES SERVICES S.A.S

DIRECTION BU ENTREPRISES

MISSION ET ORGANISATION

TABLE DES MATIERES

1.	PRESENTATION DU DOCUMENT	3
1.1	Objet.....	3
1.2	Documents applicables	3
1.3	Acronymes	3
2.	MISSION ET ORGANISATION DE LA BU ENTREPRISES	5
2.1	Mission et Responsabilités	5
2.2	Organigramme	6
3.	ORGANISATION DE LA BU ENTREPRISES	7
3.1	Directeur BU.....	8
3.2	Pôles Offre et Projets	8
3.3	Direction Avant-Vente et Conseil.....	9
3.4	Directions Commerciales MARCHE	9
3.5	Direction Commerciale et Grands CompteS.....	10
3.6	Direction Financière	10
3.7	Ressources Humaines.....	11
3.8	Direction Technique et Ingénierie système	11
3.9	Direction des Opérations et Efficience Projet	12
3.9.1	OPERATIONS et efficience projet	12
3.9.2	Qualité et relation Client	12
3.10	Responsable de la Transformation BU	13
4.	GOUVERNANCE	14
4.1	Comité de Direction.....	14
4.2	Revues d'activité de Pôle.....	14
4.3	Revue d'activité Commerciale	14
4.4	Revues de Projets.....	15
4.5	Revues de l'efficience des projets	15
4.6	Revues d'offres	15

1. PRESENTATION DU DOCUMENT

1.1 OBJET

Le présent document décrit la mission et l'organisation de la Business Unit **ENTREPRISES**.

Il détaille notamment :

- Les activités de la Business Unit (BU)
- L'organigramme de la BU,
- Les missions et responsabilités de chaque élément organisationnel de la BU.

1.2 DOCUMENTS APPLICABLES

Les documents applicables sont les suivants :

- Document [1] : Note Organisation - Thales Services - Réf. 83320005-GOV-CIS
- Document [2] : Organisation Générale du Groupe - Réf. 87206430-GOV-GRP
- Document [3] : Principes de fonctionnement du Groupe - Réf. 87206431-GOV-GRP
- Document [4] : Note Organisation - Activité Mondiale Systèmes d'Information et de Communication Sécurisés (SIX) - Réf. 87206426-GOV-GRP
- Document [5] : Règles Principales pour la Supervision des Projets (MRPS) - Réf. 87206413-GOV-GRP
- Document [6] : Approbation et signature des offres, contrats et accords – Thales Services - Réf. 83320001-GOV-CIS
- Document [7] : Mission & Organisation - Direction Technique - Thales Services - Réf. 83320010-GOV-CIS
- Document [8] : Mission & Organisation - Direction des Ressources Humaines - Thales Services - Réf. 83320015-GOV-CIS
- Document [9] : Mission & Organisation - Direction Commerciale - Thales Services - Réf. 83320032-GOV-CIS
- Document [10] : Mission & Organisation - Direction Juridique & Contrats - Thales Services - Réf. 83320040-GOV-CIS
- Document [11] : Instruction de gouvernance Organisation et modes de fonctionnement de TS - Réf. 83320122-GOV-CIS
- Document [12] : Instruction d'ajustement pour la gestion de projets TS - Réf. 83330125-PRJ-CIS
- Document [13] : Note d'organisation Direction Qualité et Relation Client TS - Réf. 83320007-GOV-CIS
- Document [14] : Compléments à l'instruction sur les principes d'organisation et modes de fonctionnement de TS - Réf. 83320123-GOV-CIS

1.3 ACRONYMES

- **BID** : idem RAO, Réponse à Appel d'Offres
- **BL** : Business Line
- **BM** : Business Model
- **BU** : Business Unit
- **CAC** : Commissaires Aux Comptes
- **CDE** : Contrôle Des Exportations

- **CGBU** : Contrôleur de Gestion BU
- **CIC** : Systèmes d'Information Critiques et Cybersécurité
- **CODIR** : Comité de Direction
- **DA** : Design Authority
- **DAVVC** : Directeur Avant-Vente et Conseil
- **DC** : Direction/Directeur Commercial
- **DCGC** : Direction Commerciale et Grands Comptes
- **DCM** : Direction Commerciale de Marché
- **DG** : Directeur Général
- **DGD** : Directeur Général Délégué
- **DIJ** : Direction des Interceptions Judiciaires
- **DIO** : Direction Ingénierie IT Outsourcing
- **DIL** : Direction Ingénierie Logicielle
- **DJC** : Direction/Directeur Juridique & Contrats
- **DOPBU** : Direction/Directeur des Opérations BU
- **DPO** : Directeur Pôle BU
- **DQRC** : Direction Qualité et Relation Client
- **DBU** : Direction/Directeur de Business Unit
- **DRH** : Direction/Directeur des Ressources Humaines
- **DT** : Direction/Directeur Technique
- **DTBU** : Direction/Directeur Technique BU
- **GBU** : Global Business Unit (Activité Mondiale)
- **HOR** : Hand Over Review (Revue de transition offre-projet)
- **KAM** : Key Account Manager
- **LMN** : Leader de Marchés Nationaux
- **MYB** : Multi Year Budget
- **PDA** : Project Design Authority
- **PM** : Project Manager (Responsable de Projet)
- **PLR** : Project Launch Review (Revue de lancement du projet)
- **RAO** : idem BID, Réponse à Appel d'Offres
- **RDJC** : Référent BU Direction Juridique et Contrat
- **REPP** : Responsable Efficience Projets Pôle
- **RMA** : Revue Mensuelle d'Avancement
- **RTA** : Revue Technique Affaire
- **RPO** : Responsable Pôle
- **RQBU** : Responsable Qualité BU
- **RRHBU** : Responsable Ressources Humaines BU
- **SEM** : Solution Engineering Manager
- **SIX** : Systèmes d'Information et de Communications Sécurisées
- **TSGF** : Thales SIX GTS France
- **TS** : Thales Services SAS

2. MISSION ET ORGANISATION DE LA BU ENTREPRISES

2.1 MISSION ET RESPONSABILITES

La mission et les responsabilités de la BU ENTREPRISES découlent directement de la mission et des responsabilités confiées à TS (document [1]).

La BU porte l'axe business de la société pour les marchés de l'Energie, du Transport, de l'Industrie (incluant l'industrie de la Santé), des Services, des Télécoms et de la Finance.

A ce titre, la BU est en charge, au périmètre défini ci-dessus, de la prospection commerciale (en lien avec la Direction Commerciale de TS voire la GBU SIX et du Groupe lorsque cela est pertinent), du processus de capture des offres et de l'exécution des contrats à la satisfaction des Clients et dans le respect des engagements pris.

La BU est en charge de développer et commercialiser l'ensemble des six « Business Models » de TS : l'Ingénierie de Compétences, les Systèmes Complexes, les forfaits sur spécifications techniques (« Software Design & Build »), la maintenance logiciel (« Software Maintenance »), l'« Hybrid Outsourcing », et le Conseil. Elle assume la responsabilité de tous les offres et projets dans son compte de résultat, y compris en ce qui concerne la complétude des livrables.

La BU est le seul axe de consolidation du business en dessous du niveau de la Société.

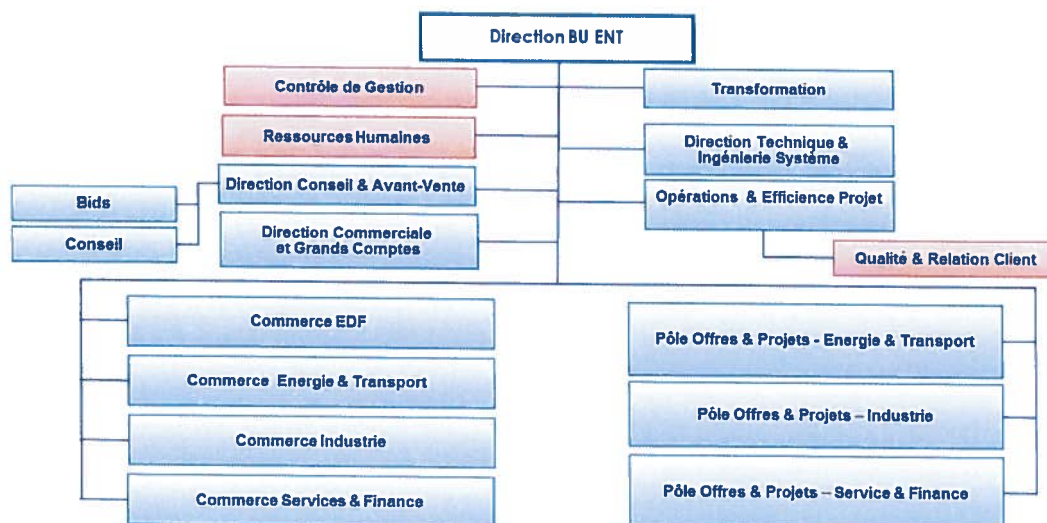
La BU, sur son périmètre, exerce les responsabilités suivantes :

- Management et tenue de ses objectifs financiers (P&L) ainsi que l'élaboration des éléments du plan à moyen terme (MYB),
- Elaboration des Offres et conduite des Projets ainsi que la supervision associée (conformément aux règles de délégation de la GBU SIX et de TS),
- Conduite des actions commerciales en coopération avec la Direction Commerciale de Thales Services (DC).

Les modes de fonctionnements mis en œuvre par la BU ENTREPRISES découlent des documents [1], [11] et [14].

La BU ENTREPRISES est rattachée à la Direction Générale de TS.

2.2 ORGANIGRAMME



3. ORGANISATION DE LA BU ENTREPRISES

Placée sous l'autorité du Directeur de BU (DBU), la BU dispose :

- D'une Direction Technique et Ingénierie Système (DTBU) spécialisée dans les métiers des clients de la BU,
- D'une Direction Commerciale Grands Comptes (DCGC BU),
- De 4 Directions Commerciales Marché qui regroupent l'ensemble des forces commerciales de la BU par secteur de marché,
- De 3 Directions de Pôle Offres et Projets, chacun des pôles étant dédié à un secteur de marché,
- D'un Responsable de la Transformation,
- D'une Direction Avant-Vente et Conseil composée d'un Responsable des Offres et d'un Directeur de l'activité Conseil,
- D'un Responsable du Contrôle de Gestion BU (CGBU),
- D'un Responsable des Ressources Humaines BU (RRHBU),
- D'un référent Direction Juridique et Contrats (RDJC)
- D'une Direction des Opérations et de l'Efficiencce Projet BU (DOPBU), à laquelle est rattaché opérationnellement un Responsable Qualité et Relation Client BU (RQBU),

Nota : Les représentants des directions fonctionnelles (CGBU, RRHBU, RQBU, RDJC) rapportent aux responsables respectifs de leur fonction au niveau TS ainsi qu'au niveau BU.

De façon symétrique, le DOPBU rapporte au niveau BU et également fonctionnellement au Directeur des Opérations (DOP) de TS.

Pour ses besoins de communication interne / externe, la BU s'appuie sur la Direction de la Communication Interne de TS ainsi que sur la Direction de la Communication de la BL CIC

Pour ses besoins juridiques et contractuels :

- Assistance juridique et contractuelle tant en phase offre qu'en phase projet,
- Assistance juridique à la mise en place de partenariats et de coopérations,
- Respect des législations françaises et étrangères relatives au Contrôle Des Exportations (CDE),
- Conformité au plan juridique des opérations et activités de la Société,

la BU s'appuie sur la Direction Juridique et Contrats (DJC) de TS via le référent DJC nommé pour la BU.

3.1 DIRECTEUR BU

Le Directeur BU (DBU) exerce les responsabilités suivantes au niveau de la Société :

- La préparation des éléments moyens termes (MYB) et exécution du budget décliné dans sa BU à partir du budget TS
- La conduite des actions commerciales ainsi que l'application du processus de capture des offres, en lien avec la Direction Commerciale de Thales Services
- L'exécution des contrats visant à la satisfaction des clients et dans le respect des engagements pris,
- La définition et conduite du plan de performance de la BU. L'ensemble des entités de la BU contribue à la définition et à l'exécution de ce plan de performance. Il délègue le pilotage au DOPBU.

Le DBU est rattaché à la direction générale de TS.

3.2 POLES OFFRE ET PROJETS

3 pôles Offres et Projets sont mis en place dans la BU : le Pôle « **Energie & Transport** », le pôle « **Industrie** », et le Pôle « **Services & Finance** ».

- Le Pôle « **Energie & Transport** » adresse l'ensemble des projets pour les clients des secteurs de l'Energie (nucléaire, renouvelable, pétrolière & gaz, distribution, services) et du Transport.
- Le Pôle « **Industrie** », adresse l'ensemble des projets pour les clients des secteurs de l'industrie de la santé, de l'industrie de process (chimie, métallurgie), discret (industrie de fabrication discrète) et de construction.
- Le Pôle « **Services & Finance** » adresse l'ensemble des projets pour les clients des secteurs des Services, des Télécoms, de la Banque et de l'Assurance.

Leur périmètre géographique est national.

Leurs principales missions sont les suivantes :

- Participer à l'élaboration des offres de la BU dans leur périmètre, en apportant leur contribution à la direction Avant-Vente et Conseil, en validant les engagements (coûts, planning, risques, ensemble des exigences,...) pris dans les offres,
- Conduire les Projets de leur périmètre à la satisfaction de leurs clients, dans le respect des engagements pris, et des processus,
- Contribuer au retour d'expérience et à la veille (métier ou sectorielle) à partir des données de leur périmètre,
- Gérer la performance économique de l'ensemble de leur activité et fournir les données prévisionnelles, tant dans le cadre de l'exécution du budget que dans le cadre de l'élaboration du MYB,
- Développer le potentiel des équipes constituant chaque Pôle,
- Contribuer à la définition et à l'exécution du plan de performance.

Chaque pôle est sous la responsabilité d'un Responsable ou d'un Directeur de Pôle (RPO/DPO) rapportant au DBU.

Pour mener à bien leurs missions, les pôles travaillent en étroite collaboration avec la Direction Commerciale de leur secteur de marché au sein de la BU.

3.3 DIRECTION AVANT-VENTE ET CONSEIL

La Direction Avant-Vente et Conseil est composée de :

- Une direction des Offres :
 - Coordonne l'ensemble des activités avant-vente de la BU et suit le budget RAO,
 - Elabore les offres lors des consultations et garantit leurs pertinences et leurs compétitivités, en s'appuyant sur les pôles projets et les Directions de l'Ingénierie concernées,
 - S'assure du respect des processus et apporte le support requis aux équipes des Pôles dans les actions avant-ventes et les RAO,
 - Garantit la cohérence des offres émises par la BU avec la stratégie en matière de développement et de politique d'offre,
 - Contribue à la constitution d'actifs avant-vente et au retour d'expérience des activités avant-ventes tant pour la BU qu'au plan national,
 - Tient à jour le suivi des offres de la BU.
- Une direction du Conseil :
 - Développe les activités Conseil en lien avec la BU Entreprises pour les activités de conseil en transformation numérique sécurisée et avec la DT TS pour le conseil en Cybersécurité,
 - Assure la coordination du développement d'activité Conseil en Transformation numérique sécurisée avec les autres BU de Thales Services.

Pour mener à bien ses missions, la Direction Avant-Vente et Conseil (DAVVC) travaille en étroite collaboration avec les Directions Commerciales (DCM BU) par secteur de marché et avec les Pôles.

Le Directeur Avant-Vente et Conseil est rattaché au DBU.

3.4 DIRECTIONS COMMERCIALES MARCHÉ

Les Directions Commerciales Marché de la BU (DCM BU) sont organisées par secteur de marché et commercialisent l'ensemble de l'offre TS, pour les six « Business Models » définis, pour le périmètre de la BU.

Chaque Direction Commerciale de Marché a pour responsabilité le développement de la Prise de Commande sur son secteur de marché, et s'appuie, dans son action, sur les Key Account Managers et les ingénieurs commerciaux en charge de déployer la stratégie Marché au niveau national.

Leurs missions et responsabilités sont les suivantes :

- Définir, formaliser et piloter la stratégie commerciale de son marché,
- Détecter et générer des « Big Deals »,
- Ouvrir de nouveaux comptes clients à fort potentiels, futurs Key Accounts,
- Elaborer et suivre les plans de développement par marché,
- Piloter l'action des KAM et AM relevant de son marché, en coordination avec le Directeur Commercial et Grands Comptes,
- Proposer les choix de partenaires,
- Coordonner la promotion des offres sur son marché,

- Mener des actions commerciales de « haut niveau » auprès de clients et de prospects de son marché,
- Négocier des accords cadre particulièrement importants (clauses contractuelles et financières),
- Participer à l'élaboration des offres sur les projets (clauses commerciales, contractuelles et financières notamment).

Les Directions Commerciales de Marché sont rattachées hiérarchiquement au Directeur la BU.

Quatre (4) DCM BU sont mises en place dans la BU :

- La Direction Commerciale EDF,
- La Direction Commerciale Energie & Transport (hors EDF),
- La Direction Commerciale Industrie,
- La Direction Commerciale Finance & Services (dont les Télécoms).

3.5 DIRECTION COMMERCIALE ET GRANDS COMPTES

La Direction Commerciale et Grands Comptes (DCGC BU) consolide la situation commerciale de la BU et anime le développement commercial des Grands comptes en coordination avec les Directions Commerciales de Marché. Ses missions et responsabilités sont les suivantes :

- Participer à la définition et au pilotage de la stratégie commerciale sur les Grands Comptes de la BU,
- Accompagner la montée en puissance des équipes commerciales sur les bonnes pratiques de Key Account Management. Les KAMs de la BU lui sont rattachés fonctionnellement (et hiérarchiquement aux DCM BU,
- Coordonner les activités de Marketing Opérationnel en liaison avec les directions commerciales de Marché et la Direction Commerciale France,
- Assurer la cohérence de la fixation et de la mesure des objectifs commerciaux individuels et collectifs au sein de la BU en coordination avec les Directeurs Commerciaux de Marchés,
- Suivre l'avancement des Dossiers Stratégiques pour la BU,
- Assurer la cohérence et le développement de nos activités avec les entités du Groupe sur les marchés concernés, en coordination avec le Directeur Commercial France.

Le Directeur Commercial et Grands Comptes est rattaché au Directeur de la BU.

Il interagit avec le DC TS pour assurer la cohérence des actions de la BU avec la stratégie commerciale de la société et contribuer à la consolidation de la situation commerciale au niveau société (Sitcom, Forecast).

3.6 DIRECTION FINANCIERE

Le Contrôleur de Gestion BU (CGBU) représente la Direction Financière au sein de la BU. Son rôle est d'apporter localement la compétence financière :

- Contribution à l'élaboration du budget (SBP, MYB) de la BU sur la base de l'historique des coûts et des hypothèses de volume prévisionnel,
- Elaboration du compte de résultat BU mensualisé et prévisionnel,

- Interface privilégiée des CAC pour les revues annuelles,
- Support financier pour les opérationnels (intégrité des PPS, amortissements, ...),
- Gestion de l'équipe Finance de la BU.

Le CGBU reporte opérationnellement au DBU pour les aspects spécifiques à la BU. Il est rattaché hiérarchiquement au Directeur Financier.

3.7 RESSOURCES HUMAINES

Le Responsable Ressources Humaines BU (RRHBU), outre l'ensemble des missions propres au rôle de responsable ressources humaines pour les effectifs rattachés à la BU, coordonne le déploiement des actions RH et consolide les informations émanant des pôles et des Directions Commerciales de la BU en vue de construire une photo globale, notamment de consolidation budgétaire et en rend compte au Directeur de BU.

Le RRHBU reporte opérationnellement au DBU. Il est rattaché hiérarchiquement au Directeur des Ressources Humaines (DRH) de TS.

3.8 DIRECTION TECHNIQUE ET INGENIERIE SYSTEME

Le Directeur Technique et Ingénierie Système (DTBU) exerce les responsabilités suivantes :

- Définition et conduite de la politique technique de la BU, dans le cadre de la politique technique de TS,
- En avant-vente,
 - Soutien technique en faisant appel aux Directions de l'Ingénierie (DIL/DIO), et/ou de la DT TS en fonction des spécialités,
 - Désignation du Project Design Authority (PDA) des offres et des projets, en accord avec le niveau de délégation accordé et les règles applicables pour la Design Authority (DA) au sein de la BL CIC,
- Pour la réalisation des travaux techniques des projets :
 - Découpe en lots du travail technique,
 - Attribution des lots, selon les spécialités, à DIL, à DIO, à la DT TS avec l'aide des Directeurs de ces entités,
 - Suivi de l'avancement technique du projet, détection des dérives techniques et déclenchement d'actions préventives et correctives (revues de pairs, audits techniques etc.),
- Contribution au renforcement global de l'efficacité technique de la BU, par
 - L'apport des compétences système dans les métiers exercés par les clients de la BU,
 - La gestion des synergies techniques et notamment de la capitalisation.

Le DTBU est rattaché hiérarchiquement au DBU.

Il se coordonne avec la DT TS dans le cadre des missions de celle-ci.

3.9 DIRECTION DES OPERATIONS ET EFFICIENCE PROJET

3.9.1 OPERATIONS ET EFFICIENCE PROJET

Le Directeur des Opérations et Efficience Projet BU (DOPBU) exerce les fonctions de coordination du fonctionnement interne, avec les responsabilités suivantes :

- Suivi de l'exécution du budget avec le DBU et le CGBU, et consolidation des prévisions financières de la BU,
- Par délégation du DBU, supervision des projets de la BU, selon les règles MRPS (Document [5]) et leurs déclinaisons dans TS (Document [12]), organisation des revues,
- Vérification de la bonne exécution des processus et apport du support requis pour le bon déroulement des opérations,
- Arbitrage des décisions de Make or Buy,
- Suivi de l'avancement du Plan de Performance de la BU.

Par ailleurs, le DOPBU exerce des missions de :

- Ressource management : consolidation du plan de charge direct BU, consolidation et communication des prévisions des charges des projets BU à destination de DIO, DIL, et de la DT TS,
- Contrôle Des Exportations (CDE), en liaison avec le Responsable CDE de la DJC,

De plus, il assure la coordination des fonctions support (Qualité, Achats, Système d'Information, Gestion des Sites et de la Sécurité) de TS au niveau de la BU. En particulier, concernant la Qualité, il gère les QAMs délégués, avec le support du RQBU, comme défini dans le document [13].

Le DOPBU est rattaché hiérarchiquement au DBU. Fonctionnellement, il rapporte au Directeur des Opérations (DOP) de TS.

3.9.2 QUALITE ET RELATION CLIENT

La Qualité est placée sous la responsabilité d'un Responsable Qualité et Relation Client BU (RQBU). Sa mission, (voir document [13]) est de :

- Déployer le système de référence de TS dans la BU,
- Réaliser le contrôle et l'assurance qualité sur les offres et les projets de la BU, ainsi que sur les fournisseurs avec le concours des référents qualité (DQRC) et des délégués qualités,
- S'assurer de la mesure régulière du niveau de satisfaction des Clients et apporter du support aux opérationnels pour son amélioration et le traitement des réclamations,
- Contribuer à améliorer la maturité de l'entité, grâce à l'apport d'un support méthodologique et d'actions de conduite du changement,
- Garantir la tenue du budget d'assurance qualité de la BU,
- Gérer l'équipe qualité (Il gère hiérarchiquement les référents qualité, et met en place, contrôle et ajuste le dispositif de délégation qualité mis en œuvre par des opérationnels de la BU ou des DIO/DIL),
- Produire un reporting de l'assurance qualité dans la BU et reporter les indicateurs qualité de la BU au niveau TS.



Le RQBU reporte opérationnellement au DOPBU. Il est rattaché hiérarchiquement à la Direction Qualité et Relation Client de TS.

3.10 RESPONSABLE DE LA TRANSFORMATION BU

Le Responsable de la transformation de la BU a pour mission d'accompagner l'ensemble de la BU à la mise en place effective des évolutions et des changements liés à l'organisation de TS dans le cadre du projet TS2020.

4. GOUVERNANCE

4.1 COMITE DE DIRECTION

Le pilotage opérationnel de la BU est assuré par un Comité de Direction (CODIR) BU, qui se réunit deux fois par mois.

Le CODIR adresse les sujets portant sur l'activité de la BU : résultats et prévisions, plan stratégique BU, les offres, les ressources humaines, le plan de performance.

Le CODIR BU est composé de façon permanente du DBU, du DTBU, du DOPBU, du DCGC BU, des DCBU, des DPOBU, du CGBU, et du RRHBU.

En complément, les DAVVC, RQBU et directeur du conseil participent à une instance sur deux.

Selon l'agenda, des représentants de DIL, de DIO, de la DJC (RDJC), des achats et de la DT TS sont invités au CODIR.

Ce CODIR fait l'objet d'un compte-rendu.

4.2 REVUES D'ACTIVITE DE POLE

Une revue de l'activité du business de chaque pôle est organisée une fois par mois.

Cette revue a pour objectif de faire le point sur les chiffres financiers du pôle en termes de prise de commande, chiffre d'affaire, marge commerciale et écarts sur affaires, situation du carnet de commande.

La revue est organisée par le DOPBU, avec la participation du DBU, du DTBU, du Directeur Commercial concerné, du CGBU et du DPO/RPO concerné.

Ces revues font l'objet d'un compte-rendu.

4.3 REVUE D'ACTIVITE COMMERCIALE

Une revue de l'activité commerciale est organisée une fois par trimestre, avec une analyse par marché. Cette revue permet d'adresser la situation de la prise de commande et des perspectives vis-à-vis de l'objectif annuel.

Les offres ou avant-ventes catégorisées en « Must-Wins » y sont systématiquement passées en revue avec l'avancement des actions.

Une revue du pipe commercial de la BU y est aussi effectuée.

La revue est organisée par le DBU, avec la participation du DCGC BU, des DCM BU, du CGBU, du DAVVC, du DTBU et des principaux responsables commerciaux concernés (KAM et LMN entre autres), du DOPBU.

Cette revue fait l'objet d'un compte-rendu.

4.4 REVUES DE PROJETS

Les projets de la BU font l'objet d'une revue d'avancement mensuelle sous le contrôle du DOPBU (sur délégation du DBU), du CGBU et des DPO/RPO.

Il existe différents types de revues projet définies dans chorus dans le document [12]. Ces revues sont déclinées au sein de la BU pour l'ensemble des projets de la BU.

Les revues projets effectuées sont :

- La PLR (Project Launch Review) est effectuée sous la responsabilité de l'autorité de supervision ou par délégation de celle-ci,
- Les RMA (Revue Mensuelle d'Activités) sont préparées par le PM de chaque projet et sont organisées et effectuées sous la responsabilité de l'autorité de supervision ou par délégation de celle-ci.

En complément de ces revues, la RTA est préparée par le SEM de chaque projet en collaboration avec le PDA, organisée par la Direction de l'Ingénierie concernée, et est placée sous l'autorité technique du projet (DA) ou par délégation de celle-ci.

La liste de projets dits « critiques » pour la BU est maintenue par le DOPBU.

4.5 REVUES DE L'EFFICIENCE DES PROJETS

Une revue de suivi de l'efficacité projets est organisée une fois par mois.

Cette revue permet de synchroniser les méthodes de travail entre les différents pôles et de définir et suivre le plan de performance opérationnel de la BU.

La revue est organisée par le DOPBU, avec la participation des REPP, du CGBU, du RQBU et du DTBU.

Cette revue fait l'objet d'un compte-rendu.

4.6 REVUES D'OFFRES

Conformément aux délégations applicables au sein de TS (Document [6]), des créneaux hebdomadaires sont réservés pour organiser les Gates requises. Ces Gates impliquent les personnes qui ont délégation pour instruire et décider de la suite à donner à une opportunité ou une offre.

Une revue de transition (HOR) est organisée par l'équipe d'offre pour passer le relais à l'équipe projet avant chaque démarrage de projet.

Les participants des revues d'offres sont identifiés dans une note de délégations TS déclinée, si nécessaire.

Ces revues font l'objet d'un compte-rendu.

CONTROLE DE REVISION

Version	Date	Auteur	Modification
001	01/07/2020	D. VACCA	Création - Nouvelle organisation BU Entreprises
002			
003			

APPROBATION

	Nom	Titre	Date	Signature
Responsable	David VACCA	Directeur BU Entreprises	01/07/2020	<i>David Vacca</i>
Validation	Elodie SEGUIN	Directrice Qualité et Relation Client	01/07/2020	
Approbation	Joël DERRIEN	Directeur Général Délégué TS	01/07/2020	

ATTENTION : Si ce document a été imprimé, contrôlez sa validité en consultant la dernière version en vigueur sur l'Intranet.

Toutes remarques et propositions d'évolution du contenu de ce document doivent être adressées à :

Thales Services S.A.S
Direction Qualité et Relation Client